



académie
Aix-Marseille **E**

Direction de l'Analyse, des Etudes et des Statistiques

DAES/16-715-66 du 12/09/2016

**ARRETE RELATIF A LA MODIFICATION DES ECOLES ET COLLEGES PUBLICS
INSCRITS DANS LE RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE "REP" A LA
RENTREE 2016**

Destinataires : MM. les Inspecteurs d'académie - Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale - Mmes et MM. les conseillers techniques, Mmes et MM. les chefs de services, Mmes et MM. les chefs d'établissements.

Dossier suivi par : Mme CLERC - Tel : 04 42 91 73 50 - Fax : 04 42 91 70 11 - ce.daes@ac-aix-marseille.fr

Veillez trouver en pièce jointe l'arrêté du 2016 signé par Monsieur le recteur, relatif aux écoles et collèges situés dans le réseau d'éducation prioritaire REP à la rentrée 2016.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

01 SEP. 2016

Arrêté du
relatif à la liste des écoles publiques inscrites
dans le programme REP à la rentrée scolaire 2016

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 211-1,
Vu l'arrêté ministériel du 30 janvier 2015 relatif à la liste des établissements scolaires publics inscrits dans le programme REP à la rentrée scolaire 2015
Vu l'arrêté rectoral du 6 février 2015 relatif à la liste des établissements scolaires publics inscrits dans le programme REP de l'académie d'Aix-Marseille à la rentrée scolaire 2015

ARRETE :

Article 1^{er}

Au 1^{er} septembre 2016, la liste des écoles publiques participant au programme « Réseau d'Education Prioritaire » (REP) prévue dans l'arrêté du 6 février 2015 est modifiée conformément au tableau figurant en annexe.

Article 2

Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2016.

Fait le 01 SEP. 2016

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille,



Bernard BEIGNIER

ANNEXE :

Modification des collèges, écoles maternelles, élémentaires ou primaires publics du programme REP, à la rentrée 2016.
dans l'académie d'Aix-Marseille

ACADEMIE	DEPARTEMENT	COMMUNE	UAI Etab	PATRONYME	TYPE D'ETABLISSEMENT	COLLEGE DE RATTACHEMENT	COMMENTAIRE
AIX-MARSEILLE	BOUCHES-DU-RHONE	ARLES MAS THIBERT	0132749T	MARINETTE CARLETTI	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	Ecole isolée	fermeture, absorption par l'école élémentaire Marinette Carletti (0130306M)
AIX-MARSEILLE	BOUCHES-DU-RHONE	MARSEILLE 11	0131829T	POMME MAZENODE (LA)	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	MARSEILLE 10 (0134022B) CLG LOUISE MICHEL	fermeture, absorption par l'école élémentaire Parette Mazenode (0130601H)
AIX-MARSEILLE	VAUCLUSE	SORGUES	0840883D	LES RAMIERES	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	SORGUES (0840033E) CLG VOLTAIRE	fermeture, absorption par l'école élémentaire Sévigné (0840265G)